
Europaconcorsi

GENÈVE, SWITZERLAND - CONCORSO - APRILE 2012

Lacroix Chessex architectes

Equipements publics sur le site de l'eco quartier de la Jonction Scarlett

1° PREMIO del concorso: [Services publics per l'eco-quartiere "Jonction". Genève \(results/199867-Servizi-pubblici-per-l-eco-quartiere-Jonction-Gen-ve\)](#)



Publicato il 18 Maggio 2012

Copertina © [Lacroix Chessex architectes \(authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#)

Un bloc, une place

Le projet vient s'inscrire dans la continuité du système défini dans le plan localisé de quartier issu du concours de projet de l'éco quartier Jonction. Il reprend le principe de blocs différenciés mais de même famille et vient terminer son agencement en quinconce.

La compacité du projet permet de libérer le sol au profit d'un espace public urbain de qualité – une place à l'intérieur de l'éco quartier – qui s'inscrit dans une continuité de vides urbains se terminant par un angle ouvert sur la rue des Gazomètres.

Une entrée dans l'ancien site d'Artamis est ainsi constituée depuis la rue des Gazomètres et gère le rapport avec le bâtiment des SITG ne générant aucun vis-à-vis gênant avec ce dernier, grâce au rapport d'angles proposés. Sur le Boulevard St. Georges, le projet offre une grande façade urbaine construisant le front de rue et renforçant le caractère de grand boulevard de celui-ci.

Le projet, par sa forme, cherche donc à favoriser la continuité d'un tissu urbain constitué de blocs (pleins) et d'espaces publics (vides) plutôt que de se concentrer sur un objet architectural solitaire.

Trois programmes, trois entrées.

Le projet de cet équipement public à la Jonction est complexe car il regroupe sous le même toit trois programmes:

- a: une cité de l'enfance
- b: une salle de spectacle
- c: une salle de sport.

Le fonctionnement de ce bâtiment public mixte demande de gérer la diversité des groupes y évoluant, des types de locaux et des horaires de fonctionnement qui affectent l'ensemble de la vie au sein du bâtiment.

La question des entrées devient alors primordiale dès lors que ces trois programmes cohabitent sous un même toit. Les

entrées se doivent d'être clairement identifiables et positionnées à des endroits clefs du quartier. Pour ce projet, le choix s'est porté comme suit :

La salle de spectacle par la place

La cité de l'enfance par la nouvelle rue piétonne

La salle de gym par la rue des gazomètres

Déoulant de cette question des entrées, la complexité de fonctionnement du bâtiment exige une attention particulière en ce qui concerne la gestion de la circulation des divers utilisateurs.

Un scénario entre ciel et terre

Le projet propose une répartition des trois programmes selon un scénario très clair. Le projet est divisé en deux grands groupes :

- a: le monde des adultes (spectacle et sport)

- b: le monde des enfants (la cité de l'enfance).

Le monde des adultes est positionné au rez-de-chaussée, contre terre, et le monde des enfants est placé à l'étage, vers le ciel.

Cette répartition programmatique en deux groupes superposés est étroitement liée au contexte dans lequel se situe le projet. Etant situé dans un tissu urbain dense, aux abords d'un boulevard sur lequel circulent tram et voitures, il semble pertinent de sortir les enfants des nuisances et potentiels dangers que représentent le rez-de-chaussée d'un centre ville. La salle de sport et la salle de spectacle occupent donc le socle du bâtiment. Ils sont partiellement enterrés dans le sol (3m). Ce sont les programmes de « grandes dimensions », ceux qui nécessitent les grandes portées et génèrent des flux de personnes important à certains moments. Ils sont donc naturellement situés sur le sol.

Au-dessus, la cité de l'enfance, véritable ruche programmatique constituée de programmes de petites dimensions (comparés aux salles de sport et de spectacle) s'organisent sur trois étages et se dote d'une cour protégée et tournée vers le ciel. Cette cour fait référence aux futurs bâtiments sur cour de l'éco quartier de la Jonction et offre un terrain de jeu pour les petits, protégé des nuisances de la ville et baigné de lumière naturelle.

Fonctionnement

Les deux grands programmes que sont la salle de sport et la salle de spectacle fonctionnent de manière assez similaires sur un principe d'espaces semi-enterrés; les différents utilisateurs pénètrent dans le bâtiment par des entrées séparées mais situées, toutes deux, de plein pied au niveau de la rue et accèdent, une fois l'espace d'entrée franchi, aux espaces principaux – les deux salles – situés au rez-de-chaussée inférieur.

La Cité de l'enfance offre des possibilités d'accueil régulier, occasionnel et d'urgence ou encore des espaces de rencontre, d'information, d'orientation et de conseil pour les familles. Son programme comprend les différents lieux suivants:

une crèche A (espace de vie enfantine de 80 places)

une crèche B à horaires élargis (40 places de jour + 10 places de nuit et urgences)

un espace d'information, d'orientation et de conseil (BIPE) des espaces pour le parascolaire

Le projet propose un généreux et lumineux hall d'entrée au rez-de-chaussée du bâtiment. Grâce à deux grands ascenseurs, les utilisateurs de la Cité de l'enfance accèdent aux différents étages :

+1 Accueil général, BIPE, réfectoire et espaces parascolaires

+2 Accueil crèche A et B (bébés et petits)

+3 Crèche A et B (moyens et grands) et espace extérieur protégé

Le projet est basé sur un principe de plan relativement simple: un noyau central accueille les services (wc, vestiaires du personnel, dépôt, etc.) et de larges espaces de circulation tournent autour de ce noyau et permettent d'accéder aux programmes principaux, tous situés en façades et bénéficiant de lumière naturelle. Au dernier étage, le noyau se transforme en grand patio tourné vers le ciel.

Le but du projet est de créer un lieu de vie et d'échange largement ouvert, mais également facilement séparable en fonction des différents besoins. L'organisation interne du plan permet de faire fonctionner les différentes parties du programme de la Cité de l'enfance (crèches A et B, parascolaire, BIPE) indépendamment l'une de l'autre.

Deux ordres

Le projet tisse des liens avec le futur éco quartier de la Jonction actuellement en développement. Il reprend le principe des socles publics assurant les grandes portées sur lesquels sont positionnés les programmes à caractère plus domestique.

Dans ce cas précis, le socle du projet est traité comme une table en béton avec le volume en brique de la Cité de

l'enfance posée par-dessus. Deux ordres sont ainsi clairement définis. La « grande table » permet de séparer le monde des adultes du monde des enfants. Elle résout en même temps les questions de grande portée en fonctionnant comme une dalle de répartition et fait office d'isolation phonique entre le monde « bruyant » des spectacles et le monde des enfants.

Identité

La caractère architectural de la Cité de l'enfance est celui d'une grande maison de briques soulevée et posée sur une table en béton la dégageant du sol. Cette grande maison est organisée autour d'une cour tournée vers le ciel. Cette sorte de petite « forteresse », rassurante et protégeant la cité de l'enfance au milieu de l'univers urbain, nous rappellerait-elle les châteaux de sable de notre enfance?

Site + programme = projet

Le projet est la résolution de l'équation posée par le site et le programme. A l'échelle urbaine, il propose un bloc urbain compact intégré dans le projet d'éco quartier et générant un espace public généreux. A l'échelle du bâtiment, il crée un microcosme du quartier, une mini ville dans laquelle sont superposés les deux grands groupes programmatiques propres au monde des adultes et des enfants. Cette répartition programmatique est le fruit de l'expression architecturale à travers les deux ordres que sont le socle public et la grande maison de briques, la nouvelle Cité de l'enfance.

PROGETTISTA

Lacroix Chessex architectes

COLLABORATORE

GRUPPO DI PROGETTAZIONE

Hiéronyme Lacroix, Simon Chessex, Grégoire Martin,
Andrea Pellacani, Celia Laserna, Yann Bommelaer

IMMAGINI (13)



Salle de sport

© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



Cité de l'enfance

© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati

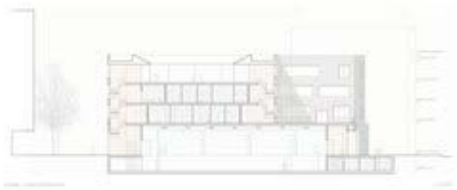


Salle de spectacle

© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



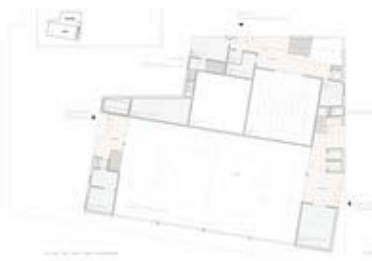
© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



© [Lacroix Chessex architectes \(/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes\)](#) . Tutti i diritti riservati



© **Lacroix Chessex architectes** ([/authors/2144647248-Lacroix-Chessex-architectes](#)). Tutti i diritti riservati

© 2012 Europaconcorsi © P.I. 06600401001. Tutti i diritti riservati.